



Natura 2000, c'est aussi...



DE LA COMMUNICATION

Les acteurs du programme Natura 2000 ont participé à une animation de découverte de l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce emblématique du site Natura 2000.

Autrefois fréquent dans nos rivières, ce crustacé est devenu rare. En effet, sur le bassin de la Druance, on ne compte plus que quelques affluents qui l'abritent.

C'est ainsi qu'une dizaine de personnes se sont réunies le 24 septembre dernier à Pontécoulant. Le sujet n'a pas manqué de faire parler les participants !

ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL !

Diffusion d'un documentaire à l'Atelier, Médiathèque de Condé-sur-Noireau, le 14 novembre 2012

Afin d'informer sur les multiples facettes de Natura 2000, la DREAL de Basse-Normandie (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a produit un documentaire tourné exclusivement dans la région. Olivier CHASLE, réalisateur, a été à la rencontre de l'ensemble des acteurs du programme pour le tournage (élus, agriculteurs, animateurs Natura 2000...).

Environ 25 personnes se sont rendues à la projection de ce documentaire. Le film a soulevé de nombreuses interrogations : « Est-ce que le programme Natura 2000 est à la hauteur pour préserver les espèces ? », « Comment évolue la perception de Natura 2000 depuis que le programme existe ? » ou encore « Quelle sera l'agriculture de demain ? Permettra-t-elle à la fois de préserver la biodiversité et les enjeux de production ? ». Ces thèmes de société ont été discutés autour d'un verre pour conclure la soirée.



Bassin de la DRUANCE

bulletin d'information numéro 5 – février 2013

Département : Calvados
Superficie : 5 879 ha
23 communes concernées :

CAMPANDRE-VALCONGRAIN
CAUVILLE
CONDÉ-SUR-NOIREAU
DANVOU-LA-FERRIÈRE
ESTRY
LA CHAPELLE-ENGERBOLD,
LASSY
LÉNAULT
LE MESNIL-AUZOUF
LE-PLESSIS-GRIMOUULT
MONCHAUVEY
ONDEFONTAINE
PÉRIGNY
PONTÉCOULANT
PROUSSY
LA ROCQUE
ROUCAMPS
SAINT-JEAN-LE-BLANC
SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT
SAINT-PIERRE-LA-VIEILLE
SAINT-VIGOR-DES-MÉZERETS
VASSY
LA VILLETTE

EDITO

La qualité de notre environnement est aujourd'hui un souci partagé par tous. Le programme Natura 2000, applicable au bassin de la Druance, nous guide pour préserver l'existant et aller vers le meilleur.

C'est une démarche qu'il faut comprendre à la fois collectivement et individuellement. Puisqu'il est question de la qualité des cours d'eau, sont évidemment concernés les communes et les riverains.

A notre échelle, avec l'Intercom, les communes du Pays de Condé et de la Druance se sont engagées dans cette voie avec l'objectif de la préservation de la Druance. Car si Natura 2000 acte déjà une certaine qualité, il faut veiller en permanence, alerter et agir quand des risques peuvent survenir, et ce à l'échelle du bassin versant.

Nous sommes également très largement impliqués dans les travaux et réflexions menées au niveau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bassin de l'Orne.

Et la Ville de Condé-sur-Noireau, au confluent du Noireau et de la Druance, demeure très vigilante quant aux préconisations. Elle vient ainsi de s'engager dans le programme de suppression du barrage de Pontécoulant, qui nuit à la migration des poissons, pour aller dans le sens de la restauration naturelle des cours d'eau du bassin de la Druance.

Enfin, il nous revient d'être des relais auprès des riverains, notamment des agriculteurs que nous connaissons bien. Il est de notre responsabilité d'informer, d'expliquer, voire de dédramatiser. Beaucoup d'entre eux l'ont d'ailleurs déjà bien compris et plus de 25% des terres concernées ont fait l'objet d'accord avec les exploitants pour aller dans le sens de la réduction voire de la suppression de la fertilisation.

Encore une fois, l'ensemble de ces démarches ne peut être pensé qu'à l'échelle d'un bassin. Nous en sommes tous les acteurs. Alors agissons avec toujours présente à l'esprit, l'idée que « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »*.

CONTACT :

Aurore DUVAL

CPIE des Collines Normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin, 61100 SEGRIE-FONTAINE
02 33 96 69 92
mail : a.duval@cpie61.fr
site internet : <http://druance.n2000.fr/>

Bulletin conçu et édité par :
le CPIE des Collines normandes
Financé par :
le Ministère de l'Environnement
et l'Union européenne
Rédaction :
Aurore Duval

Crédits photographiques :
CPIE des Collines normandes
CATER de Basse Normandie/
L'Europe vue du ciel SARL
Imprimé sur papier recyclé
par Dauphin Com Imprim
à Moulton (14)



Pascal ALLIZARD
Vice-Président du Conseil Général
du Calvados
Président de Condé Intercom
Maire de Condé-sur-Noireau



*Antoine de Saint-Exupéry

La biodiversité : A QUOI PEUT-ELLE SERVIR ?



Grâce à la biodiversité, nous nous nourrissons (légumes, fruits, viandes, poissons, pain, fromage...), nous nous habillons (coton, lin, soie...), nous nous chauffons (bois, pétrole...), nous bâtissons avec des matériaux de notre environnement mais aussi nous nous soignons.

Le Saule et la Reine des prés, à l'origine de l'Aspirine

Ces deux plantes, riches en acide salicylique, sont à l'origine de ce que l'on appellera par la suite l'Aspirine.

Plante sacrée du temps des druides, c'est à la Renaissance que l'on découvre les vertus médicinales de la Reine-des-prés. Elle est appelée aussi « plante aux pieds mouillés », car elle pousse sur les berges de rivières ou des fossés.

Le Saule croît également dans les zones humides. Les Indiens d'Amérique l'utilisaient déjà pour faire tomber la fièvre.

Le principe actif du Saule est issu de l'écorce (2 à 11 %). En 1829, un pharmacien français, Pierre-Joseph Leroux, obtient des cristaux en faisant bouillir de la poudre de saule. C'est ainsi qu'il isole la salicyline.

Parallèlement, le chimiste K. Löwig trouve une substance proche de la salicyline chez la Reine des Prés, l'acide salicylique en 1835.

Et ce sont ces deux principes actifs qui sont à l'origine de l'Aspirine telle qu'on l'a connaît actuellement.

Barrage de Pontécoulant : PREMIÈRE ÉTAPE DES TRAVAUX



Rappelez-vous lors du précédent numéro, nous vous annonçons que la suppression du barrage de Pontécoulant avait été actée par la commune de Condé sur Noireau (propriétaire de l'ouvrage). Le barrage a été créé en 1963 afin de soutenir l'alimentation en eau potable de Condé sur Noireau mais cet usage n'est plus d'actualité. L'ouvrage crée une retenue qui est aujourd'hui très largement comblée par les sédiments dégradant la qualité de l'eau. De plus, il constitue un véritable frein pour la libre circulation des espèces aquatiques.

Financée par l'Agence de l'Eau et coordonnée par la CATER de Basse-Normandie (Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières), l'étude du contexte

hydrologique et sédimentaire a permis d'analyser les solutions techniques les plus satisfaisantes pour réaliser l'effacement de l'ouvrage.

Les travaux vont débuter dès le printemps 2013 par la vidange du plan d'eau. Elle sera étalée sur plusieurs semaines afin de limiter au maximum les départs de sédiments. Ces travaux seront suivis de près et chaque jour des analyses de la qualité de l'eau seront réalisées pour s'assurer qu'ils ne génèrent pas de pollution. La prochaine étape concernera la suppression de l'ouvrage en tant que tel et la remise dans son lit originel de la Druance, pour un vrai «rajeunissement» de la vallée. (RDV au prochain numéro).

La parole aux partenaires : JULIE MARITON,

ANIMATRICE DU SAGE « ORNE MOYENNE »
INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DU BASSIN DE L'ORNE (IIBO)



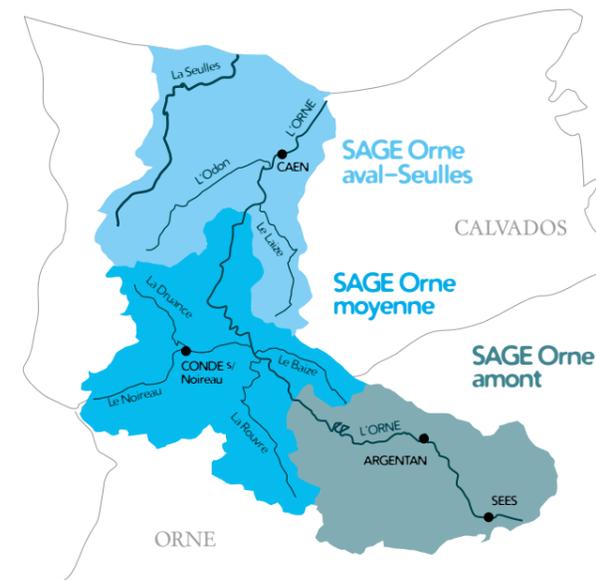
Qu'est-ce que un SAGE ?

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document qui fixe les orientations de gestion pour atteindre une bonne qualité de l'eau et des rivières. C'est l'équivalent d'un Document d'Objectifs Natura 2000 appliqué aux problématiques de l'eau à l'échelle de l'ensemble d'un bassin versant.

« Il s'agit d'un travail collégial, avec une instance de concertation qui a travaillé à chaque étape de l'élaboration du document qui est d'ailleurs bientôt abouti » précise Julie Mariton. Cette instance appelée Commission Locale de l'Eau (CLE) est composée des collectivités publiques, des représentants d'usagers (Chambre d'Agriculture, Fédération de pêche, Association des consommateurs, EDF, Kayakistes...) et des représentants des services de l'Etat.

Et le SAGE Orne Moyenne ?

Le bassin de l'Orne est à cheval sur deux départements (Orne et Calvados) et concerne un grand nombre d'acteurs et d'enjeux. Pour faciliter les démarches sur le bassin de l'Orne, qui s'étend des sources jusqu'à la mer, le territoire a été divisé en 3 Schémas d'Aménagements et de Gestion des Eaux : voir carte ci-dessous.



Carte des 3 SAGES de l'Orne et de la Seulles

Le SAGE et le site Natura 2000 Bassin de la Druance

La Druance est couverte par le SAGE « Orne Moyenne ». C'est une rivière de qualité dite « moyenne », tant du point de vue de la qualité de ses eaux que de l'état de la rivière. Pour améliorer la situation, Julie Mariton propose des actions telles que la mise en place de programmes de restauration de cours d'eau, la réalisation d'actions pour limiter l'érosion et le ruissellement, ou encore la protection des zones humides.

La mission de Julie Mariton est de coordonner l'ensemble des démarches initiées en faveur de la qualité de l'eau. Sacré challenge vu la multiplicité des acteurs et des élus concernés !

Pour cela, communiquer est important. Ce sera l'un des grands chantiers à venir.

Animation à destination des élus et partenaires sur la thématique des Zones Humides, Mesnil-Auzouf (sept 2012)



Une journée à destination de l'ensemble des membres des trois Commissions Locales de l'Eau du bassin de l'Orne a été organisée sur le site Natura 2000 « Bassin de la Druance » (commune du Mesnil Auzouf), le 19 septembre dernier. L'objectif était d'illustrer en quoi les zones humides sont intéressantes : biodiversité, régulation des eaux pour limiter les inondations en aval, dépollution...

Comme le souligne Julie Mariton, « les programmes Natura 2000 et le SAGE ont des objectifs convergents sur la Druance ». L'un concerne la biodiversité des rivières et l'autre la qualité de l'eau.

Pour tout renseignement :

contactez Julie MARITON à l'IIBO (02 31 57 15 78)

ou consultez le site : <http://www.sage-orne-seulles.fr>